



LUTTER CONTRE RÉCIDIVISTES ET RÉITÉRANTS

REJETÉ

Le 9 février, une délégation **Alternative Police CFDT** était auditionnée à l'Assemblée Nationale par madame Naïma Moutchou, rapporteure. Sa proposition de Loi a été rejetée !

Alternative Police CFDT proposait :

- **Aucune remise de peines pour les récidivistes et réitérants.**
- **Impossibilité de bénéficier de milieux ouverts dans le cadre d'un jugement.**

LUTTER CONTRE RÉCIDIVISTES ET RÉITÉRANTS

Dans le cadre d'une proposition de Loi visant à mieux lutter contre la récidive, une délégation **Alternative Police CFDT** était auditionnée à l'Assemblée Nationale par madame Naïma Moutchou, rapporteure, ce jeudi 9 février 2023.

Alternative Police CFDT soutient cette proposition de loi qui vise à prévoir une peine minimale d'un an d'emprisonnement pour les délits de violences commis en état de récidive contre un fonctionnaire de police.

Alternative Police CFDT considère tout de même que cette peine minimale d'un an est insuffisante.

Alternative Police CFDT a donc proposé :

- **Aucune remise de peines pour les récidivistes et réitérants.**
- **Impossibilité de bénéficier de milieux ouverts dans le cadre d'un jugement.**

Enfin, nous soutenons l'idée que les maires soient informés des condamnations de leurs résidents afin de prendre les mesures nécessaires pour préserver l'ordre public.

Alternative Police CFDT remercie madame Naïma Moutchou de nous avoir reçu et écouté !

Le Bureau National, 10 février 2023

Seul Alternative Police CFDT revendique une fermeté extrême contre la récidive et regrette que la proposition faite par madame la députée Naïma Moutchou ait été rejetée.

**Alternative Police CFDT portera ses revendications partout où cela est nécessaire !
Pour assurer une plus grande sécurité à nos concitoyens !
Pour que nos collègues cessent d'interpeller les même individus, rarement condamnés !**